

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI LE 6 JUILLET 2020 À 20H00 PAR VIDÉO CONFÉRENCE, À HAMPSTEAD, QUÉBEC.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Cheryl Weigensberg, Messieurs les conseillers Michael Goldwax, Harvey Shaffer, Leon Elfassy, Jack Edery et Warren Budning, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur général et Me Pierre Tapp, Greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h09.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2020-160

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- **QUE** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2020-161

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- **QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 1 juin et de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 juin 2020 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2020-162

RÉSOLUTION VISANT À DÉNONCER LES ACTES DE HAINE, DE RACISME ET DE VIOLENCE DIRIGÉS ENVERS LES PERSONNES DE DIVERSES ORIGINES ASIATIQUES À MONTRÉAL

ATTENDU QUE tous les résidents et tous les visiteurs de l'Agglomération de Montréal jouissent des droits et libertés fondamentaux garantis par la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec (1975) et par la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982), dont les droits à la vie, à la sécurité et l'intégrité de la personne, à la dignité et à l'égalité;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a adopté, le 21 mars 1989, la *Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale* en vertu de laquelle la Ville s'engage à « prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre la discrimination basée notamment sur la race, la couleur, la religion et l'origine ethnique ou nationale ainsi qu'à promouvoir des relations interraciales et interculturelles harmonieuses dans le respect et la compréhension » et qu'elle « demande à la population montréalaise d'appuyer ses efforts par une attitude de respect de la dignité et des droits de toutes les personnes »;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a adopté, le 22 mars 2004, la *Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion* en vertu de laquelle elle s'engage à « prendre toutes les mesures en son pouvoir pour promouvoir le

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

rapprochement interculturel, le dialogue des cultures et à favoriser une meilleure gestion de la diversité culturelle »;

ATTENDU QUE depuis février 2020, avec la propagation de la COVID-19 dans le monde et la déclaration de l'urgence sanitaire au Québec, les habitants de l'Agglomération de Montréal de diverses origines asiatiques ont été victimes d'actes d'agression, de harcèlement et d'insultes à caractère raciste et xénophobe dans les commerces, le transport en commun, les parcs et la rue, et ce, à cause de la stigmatisation du coronavirus comme étant « le virus chinois »;

ATTENDU QUE les diverses communautés asiatiques de l'Agglomération de Montréal telles les communautés d'origines cambodgienne, chinoise, coréenne, japonaise, philippine et vietnamienne, entre autres, constituent une force et une source d'enrichissement social, économique et culturel pour l'ensemble de l'Agglomération de Montréal, le Québec et le Canada, et qu'elles doivent être protégées contre la haine, la discrimination et la violence;

ATTENDU QUE la haine, la violence et le racisme n'ont pas de place dans une agglomération aussi internationale, multiethnique et pluraliste que Montréal;

ATTENDU que la Ville de Hampstead veut se joindre à l'initiative de la Ville de Montréal;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyer par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **QUE** le Conseil municipal dénonce vigoureusement, les actes de haine, de discrimination et de violence dirigés à l'endroit des résidents de l'Agglomération de Montréal de diverses origines asiatiques;
- **QUE** le Conseil municipal invite la population de Hampstead à soutenir ses engagements envers les personnes de diverses origines asiatiques, par une attitude de coopération, d'ouverture, de solidarité et de respect de la dignité et des droits des personnes de toutes les origines.

Adoptée

2020-163

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1010-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1010 CONCERNANT LES TARIFS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le projet du Règlement n° 1010-10 modifiant le Règlement n° 1010 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1010-10 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2020-164

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1010-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°1010 CONCERNANT LES TARIFS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1010-10 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- **D'ADOPTER** le projet de Règlement n° 1010-10 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2020-165

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU RÉGULIER DU 8 JUIN 2020

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copies, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion régulière du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 8 juin 2020.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

2020-166

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 166, CROISSANT WEXFORD, LOT N° 2 088 771, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- **QUE** l'autorisation pour les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **166, croissant Wexford** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **approuver** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-167

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 10, CROISSANT ALDRED, LOT N° 2 089 533, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- **QUE** l'autorisation pour les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **10, croissant Aldred** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **approuver** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-168

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 11 CHEMIN HOLLY, LOT NO. 2 089 539, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- **QUE** l'autorisation pour les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **11, chemin Holly** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **différer** à la recommandation du CCU.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-169

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS AU PORCHES AVANT POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 21, CHEMIN COLCHESTER, LOT NO. 2 089 928, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE l'autorisation pour les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **21, chemin Colchester** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **différer** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-170

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DE LA FAÇADE AVANT POUR UN IMMEUBLE BI-FAMILIAL SEMI-DÉTACHÉE SITUÉ AU 118-120 PLACE ALDRED, LOT N° 2 089 704, ZONE RB-4, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- **QUE** l'autorisation pour les modifications de la façade avant pour un immeuble bi-familial semi-détachée située au **118-120, place Aldred** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **différer** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-171

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UN IMMEUBLE MULTIFAMILIAL DÉTACHÉ SITUÉE AU 5675-5725 CHEMIN CÔTE-SAINT-LUC, LOT NO. 2 089 146, ZONE RC-1, (RÈGLEMENT DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- **QUE** l'autorisation pour les modifications d'une façade pour un immeuble multifamilial détachée située au **5675-5725, chemin Cote Saint-Luc**, et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **approuver** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2020-172

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 19, CHEMIN ALBION, LOT NO. 2 089 785, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIIA N° 775).

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- **QUE** l'autorisation pour les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **11, chemin Albion** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 8 juin 2020 soit **approuver** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-173

DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES DÉROGATIONS MINEURS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2 AFIN DE PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE GAUCHE À 2.03 M. (6.66 PI.) AU LIEU DE 2.3 M. (7.54 PI.) ET POUR PERMETTRE UNE MARGE ARRIÈRE À 5.72 M. (18.77 PI.) AU LIEU DE 8.92 M. (29.27 PI.) POUR UNE MAISON SITUÉE AU 162, CROISSANT WEXFORD, LOT N° 2 089 372, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- **QUE** la demande des dérogations mineurs au Règlement de zonage afin de légaliser la situation existante pour une maison située au **162, croissant Wexford** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 15 mai 2020 soit **approuver** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Intervention des personnes intéressées concernant la demande des dérogations mineures pour un projet situé au 162, croissant Wexford.

Aucune intervention selon les documents reçus par le greffier par écrit

Adoptée

2020-174

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DE LA FAÇADE PRINCIPALE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 162, CHEMIN WEXFORD, LOT N° 2 089 372, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- **QUE** les modifications de la façade principale pour une maison unifamiliale détachée située au **162 chemin Wexford** et soumises à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mai 2020 soient **approuvées avec recommandation** à la recommandation du CCU avec les recommandations suivantes ;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- Les modifications proposées à la façade principale sont acceptables;
- Les allèges existantes en briques des fenêtres devraient être en pierre taillée;

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-175

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUIN 2020

ATTENDU QUE la liste des comptes payés pour le mois de juin 2020 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **QUE** la liste des déboursés pour la période du 16 mai 2020 au 15 juin 2020, au montant de **983 553, 71 \$**, soit par la présente approuvée.

Adoptée

2020-176

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Conformément à l'article 105.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville a déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019.

2020-177

PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le maire a présenté à cette séance son rapport sur la situation financière de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **QUE** le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2019 soit distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

2020-178

APPROBATION D'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE M. NATHAN TRAN À TITRE D' « AGENT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE »

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un agent à la sécurité publique, groupe de traitement 8;

ATTENDU QUE le directeur général et la directrice des ressources humaines recommandent l'embauche de M. NATHAN TRAN pour combler ce poste;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- **D'APPROUVER** l'embauche temporaire de **M. NATHAN TRAN** à titre d'« **AGENT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE** » sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2020-179

APPROBATION DE LA LISTE D'EMBAUCHE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la [directrice] [gestionnaire] des services communautaires et des loisirs, soumise le 25 juin 2020, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par la conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **QUE** le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2020-180

AJOURNEMENT

L'agenda ayant été complété,

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **D'AJOURNER** la présente séance du conseil à 21h20.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Me Pierre Tapp OMA, greffier